



Communiqué de Presse

Paris, le 26 novembre 2009

Lancement de « Laffitte Equity Arbitrage » Fonds Coordonné d'arbitrage actions (Ucits III)

Laffitte Capital Management poursuit son développement et annonce le lancement d'un Fonds d'arbitrage actions sous format Fonds Coordonné Diversifié (Ucits III) : Laffitte Equity Arbitrage.

La stratégie de ce Fonds est de détecter les meilleures opportunités d'arbitrage sur les zones Europe et Amérique du Nord en s'appuyant sur deux thématiques:

- * Thématique « événementielle » qui regroupe des positions long/short basées sur des rapprochements de sociétés annoncés ou attendus et des arbitrages liés aux repondérations d'indices;
- * Thématique « structure de capital » qui intervient sur les émissions de droits, l'arbitrage inter-places, le « share class » arbitrage et les décotes de holding.

« Notre objectif est d'offrir à notre clientèle un Fonds d'arbitrage plus large qui vise une performance absolue quelque soit l'évolution des marchés actions. Le process de gestion est identique à celui de nos autres fonds, il s'appuie sur une analyse fondamentale associée à une analyse probabiliste-statistique et sur une allocation optimale de portefeuille. » indique Arnaud Yvinec, co-gérant du Fonds.

Laffitte Equity Arbitrage aura une liquidité quotidienne et sera référencé sur les plateformes d'assurance-vie.

Pour plus d'information, contacter David Lenfant au 01 55 04 79 30.

Laffitte Equity Arbitrage, Isin FR0010807412.

17 rue du Quatre Septembre
75002 Paris - France
Tél. : +33 1 55 04 79 30
Fax : +33 1 55 04 78 28
contact@laffitecapital.com

www.laffitecapital.com